

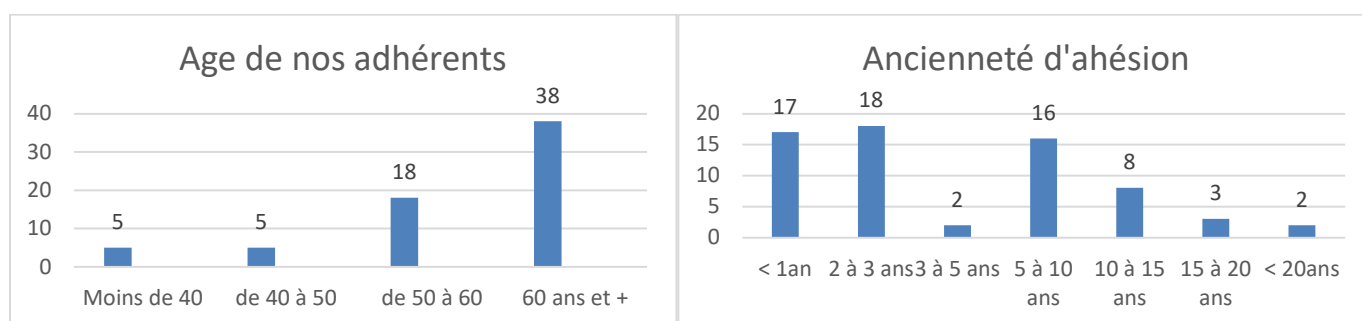
Rapport financier 2023 FFMC 46

L'année 2023 a permis de pérenniser la progression du nombre de nos adhérents.

Plusieurs raisons à cela sans ordre d'importance :

- Notre sensibilisation aux règles de la sécurité routière lors de nos opérations « Roulage en groupe », notre rallye de reprise du guidon, « la Printanière » et notre participation aux différentes journées de perfectionnement de la « trajectoire de sécurité » organisées par le peloton motorisé de la gendarmerie du Lot.
- Nos collaborations à un nombre de plus en plus grand d'événements sportifs et culturels, (encadrement de sécurité, sécurisation de la circulation et du stationnement, ...) augmentent notre visibilité et la reconnaissance de notre antenne.
- Les inquiétudes des usagers des deux roues quant au contrôle technique, la mise en place des zones à faible émissions (Z.F.E.), le stationnement payant, et autres tracasseries à venir...

Nous étions donc 66 adhérents en 2023 pour 54 en 2022. C'est donc une augmentation de 22% ...



Nous comptons 6 femmes dans nos rangs. (+1 par rapport à 2022).

Il serait donc bien que la gent féminine soit représentée enfin au sein du bureau !

Nous avons également accru nos investissements personnels et matériels dans l'éducation et la transmission de nos expériences de la route. La formation de trois intervenants « Education Routière de la Jeunesse » (E.R.J.) a été validée dans le courant de l'année, et nous avons acquis un simulateur de conduite 2RM pour nos interventions dans les collèges et lycées du Lot que nous entamerons dès le mois de janvier. Parallèlement, nous poursuivons nos interventions dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse (P.J.J.) à raison de trois à quatre sessions par ans avec la présence de 6 stagiaires en moyenne.

Nous avons aussi eu l'honneur d'organiser le conseil de région sud-ouest (C.D.R.) de printemps et d'accueillir les représentants des antennes du sud-ouest sur tout un week-end. (12 antennes pour 50 personnes env.)

Les comptes de notre antenne sont en corrélation avec le nombre de nos adhérents et les montants perçus au titre des subventions reçues pour le Plan Départemental de la Sécurité Routière (P.D.A.S.R.) du Lot, et la protection judiciaire de la jeunesse (P.J.J.). Le montant de nos recettes a été de 10.177,85 € dans lesquelles sont inclus entre autres le financement du simulateur de conduite par le département, et l'organisation du CDR.

Le montant de nos charges a été de 8.524,81€, dans lesquelles sont entre autres inclus l'achat du simulateur de conduite et le paiement des formations ERJ financées sur l'année 2022, et l'organisation du CDR

Les comptes de l'année 2023 se soldent par un excédent de 1.650.04 € que l'on retrouve dans le cumul des relevés de trésorerie.

Valorisation du bénévolat

Les déplacements des membres du bureau ont nettement augmenté, mais certaines dépenses étant compensées par des subventions et donc remboursées, la valeur de l'abandon des frais kilométriques est sensiblement similaire à l'année 2022.

L'abandon des heures de bénévolat relative au temps passé par les membres du bureau dans les diverses activités réunion et déplacements a également augmentée. + 43%